

Français à l'école: Nidwald calme le jeu

Le Temps, 9.3.2015

> **Scolarité** Le demi-canton garde deux langues étrangères en primaire

> **Il était le premier** à se prononcer

> **La pression pour une intervention fédérale** diminue. Pour le moment

Veimarc Roulet

L'enseignement du français à l'école primaire est sauvé dans le canton de Nidwald. Plus de six électeurs sur dix (61,2%) ont rejeté une initiative de l'UDC, soutenue pourtant par le gouvernement cantonal. La participation a atteint 50%.

Le résultat de ce scrutin était très attendu. Le demi-canton est le premier à se prononcer sur la question qui fait rage dans de nombreux cantons alémaniques: deux langues étrangères à l'école primaire, n'est-ce pas trop?

L'initiative ne stipulait pas noir sur blanc quelle langue devait être reportée au secondaire en cas de succès, mais il passait pour évident dans le canton que ce serait le français. Depuis sept ans, cette langue est enseignée dans toutes les écoles dès la 7e année, deux ans après l'anglais.

La netteté du résultat a surpris tant les adversaires que les partisans de l'initiative. «Les Nidwaldiens ne veulent pas d'un *Alleingang*, ils veulent un régime uniforme à l'échelle de la Suisse centrale», se félicite Mario Röthlisberger, président des Jeunes PDC et chef de la campagne pour le non.

Chef du Département de l'instruction publique, l'UDC Res Schmid dit s'être attendu à un échec, mais pas d'une telle ampleur. «Les gens ont jugé que c'était trop tôt pour changer, qu'il fallait attendre les résultats des évaluations», analyse-t-il. Une évaluation de l'efficacité de l'enseignement des langues en primaire est en cours au sein du concordat régional et son verdict annoncé pour cette année encore.

Pour autant, Res Schmid ne regrette pas d'avoir soutenu, avec tout le Conseil d'Etat, une initiative combattue par le parlement, par tous les autres partis et la majeure partie du corps enseignant.



KEYSTONE

«C'était nécessaire pour lancer la discussion en Suisse alémanique», explique le conseiller d'Etat et Landammann nidwaldien. A l'en croire, «le problème de surcharge des enfants est réel et il est déjà établi que les objectifs pédagogiques de l'enseignement précoce ne sont pas atteints.» Res Schmid avait promis de rendre obligatoires les échanges linguistiques (qui se font avec le Bas-Valais) en contrepartie de l'abandon du français en primaire. L'augmentation de ces échanges reste un objectif, dit-il aujourd'hui.

Christoph Eymann, conseiller d'Etat bâlois et président de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP), se félicite de l'issue de la votation de dimanche: «Les électeurs de Nidwald n'ont pas pensé qu'à leurs seuls enfants, mais ont pris en compte la sensibilité des autres cantons.» Grâce à ce vote, 23 cantons continuent en effet de respecter le compromis sur l'enseignement des langues forgé en 2004, et «c'est un signal positif aux autres

cantons» qui se prononceront sur la question prochainement.

Des initiatives du même type que celle qui vient d'être rejetée à Nidwald sont pendantes ou lancées dans les Grisons, à Zurich, à Lucerne. Le prochain rendez-vous dans les urnes devrait se tenir dans ce dernier canton, en automne probablement.

«Cette initiative était nécessaire pour lancer la discussion en Suisse alémanique»

Bien que l'UDC soit le plus souvent associée à ces initiatives, cela n'a pas empêché ce parti de proclamer tout récemment, dans le cadre de son programme pour les élections fédérales, la «priorité aux langues nationales». Res Schmid n'y voit pas la moindre contradiction. «En Suisse centrale, nous serions un flot si nous fai-

sions passer le français avant l'anglais», répond le conseiller d'Etat. Comme président de la CDIP, le PLR Christoph Eymann se garde d'accabler son homologue aujourd'hui désavoué dans les urnes: «Je crois que Res Schmid était très motivé pour organiser un meilleur enseignement du français au secondaire. On le voit dans d'autres cantons, les chefs de département UDC ne suivent pas forcément la ligne du parti sur l'école. Il n'y a pas de clan UDC au sein de la CDIP, heureusement», assure le Bâlois.

Au niveau suisse, le bilan de l'harmonisation intercantonale devrait être connu en 2015 aussi. Il portera sur la mise en œuvre par les cantons de l'accord sur l'enseignement des langues et pas sur l'efficacité de l'enseignement précoce des langues. Pour Christoph Eymann, «à ce stade et dans le contexte pédagogique européen, il serait grave que la Suisse laisse entendre qu'il est impossible d'enseigner deux langues étrangères au primaire».

> **Commentaire** Un répit à exploiter

En gardant deux langues étrangères au primaire, les citoyens de Nidwald soulagent beaucoup de monde: les Romands sur la défensive qui auraient interprété un vote contraire comme un camouflet; l'intercantonale de l'instruction publique, dont le fragile compromis est préservé; le conseiller fédéral Alain Berset, qui voit se relâcher la pression pour une intervention fédérale. Pour autant, personne ne peut croire la question réglée. Des initiatives semblables attendent, de Zurich aux Grisons. Nidwald n'a pas plébiscité le français, il a dit «pas si vite» au revirement proposé. Pédagogiquement, on est loin d'être au clair. Les avantages de l'enseignement précoce sont-ils si nets? Peut-on atteindre le même niveau au final avec moins d'années scolaires? Ces questions

donnent lieu à une guerre de religion plus qu'à des réponses concluantes. Reste la question politique de la cohésion nationale. La menace d'une intervention fédérale, que l'article 62 de la Constitution rend possible, peut avoir amené les Nidwaldiens à la prudence. C'est l'hypothèse optimiste. Les pessimistes ne croient pas que la volonté politique pour une telle intrusion soit jamais assez forte pour rendre cette menace crédible le jour où il faudrait vraiment l'exécuter.

Dans le doute, enseignants, politiques et tous ceux qui tiennent à la cohésion du pays ne doivent pas attendre passivement le prochain épisode. Mais profiter du répit pour réfléchir aux moyens de rapprocher les communautés linguistiques indépendamment du calendrier des votations.

Nidwald a voté pour le statu quo. Le Conseil d'Etat, qui soutenait l'initiative de l'UDC, n'a pas été suivi.

STANS, FÉVRIER 2015